



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 22 février 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 12 membres – 1 procuration – 13 votants**

Actions sociales

385/2024 Convention d'objectifs de moyens Centre socio culturel

Nathalie ROUSSEL expose :

Suite à l'échange entre le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent avec les élus du bureau en date du 25/01/2024 et les différentes réunions avec les services, je vous propose d'approuver la convention ci-jointe.

Nathalie ROUSSEL précise que la convention porte uniquement sur l'année 2024.

Une subvention maximale de 1 435 600 € est proposé pour l'année 2024, soit environ 6% d'augmentation (1 356 400 € en 2023). Cette demande d'augmentation s'explique par plusieurs facteurs :

- inflation : coût de l'énergie et augmentation du coût des repas
- revalorisation des salaires : +10% sur la masse salariale (revalorisation de la convention collective effective à partir de 2024).
- projet supplémentaire : périscolaire sur Ste-Croix-aux-Mines (midi et soir)
- fin d'un emploi aidé sur le secteur senior
- renforcement du secteur jeunesse

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent s'engage à gérer son budget au mieux et demander la totalité de la subvention que si cela s'avère nécessaire.

INDICATEURS DE SUIVI

En plus du suivi du coût pour chaque activité, plusieurs indicateurs seront étudiés : le nombres d'enfants accueillis, nombre d'animations, nombre de personnes participants aux activités...

BUDGET PREVISIONEL PAR ACTIVITE

A titre d'indication, la répartition prévisionnelle de la participation de la CCVA est :

	SECTEURS D'ACTIVITES	DEPENSES PREVISIONNELLES 2024	PARTICIPATION COMCOM 2024
	PILOTAGE	349 349 €	216 444 €
PETITE ENFANCE	CRECHE LIEPVRE	488 953 €	205 348 €
	CRECHE SMAM	638 410 €	262 064 €
	RELAIS PETITE ENFANCE	67 777 €	12 291 €
	LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	44 734 €	12 387 €
ENFANCE JEUNESSE ET ACTIVITE DE LOISIRS 3 ANS - 26 ANS	PERI SMAM	464 327 €	202 206 €
	PERI LIEPVRE	301 520 €	261 798 €
	PERI STE CROIX	135 887 €	69 000 €
	MERCREDIS	92 298 €	22 719 €
	ALSH	103 877 €	5 861 €
	JEUNES + ANIMATIONS PROXIMITE	125 272 €	44 120 €
	ESCALADE	30 581 €	4 016 €
	LUDOTHEQUE	26 922 €	18 768 €
	MUSIQUE	55 049 €	12 440 €
	DANSE	14 321 €	7 919 €
	BADMINTON	502 €	
	THEATRE	4 748 €	
	ECHECS	4 276 €	
	ACTIVITES ADULTES SENIORS FAMILLES	ACF/ESF	212 352 €
YOGA		5 328 €	
BRIDGE		1 274 €	
JEUX DE ROLES		2 240 €	
	TOTAUX	3 170 000 €	1 435 600 €

Le Conseil Communautaire

APPROUVE la convention ci-jointe pour l'année 2024,

AUTORISE M. le Président à signer ce document.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,



Maud PETITDEMANGE

Le Président,



Jean-Marc BURRUS